

Permettez-moi de me présenter brièvement.

Je travaille à la Télé-université ou la TÉLUQ. Je crois que c'est bien là toujours son nom officiel.

J'appartiens à la direction des Services d'édition. J'y ai un statut de professionnel et j'ai le titre de spécialiste des médias numérisés. À ce titre, je m'occupe de la médiatisation des cours ou composantes du campus virtuel de la TÉLUQ. À ce titre, je travaille en ce moment, entre autres, avec l'équipe de notre service de notre *Bibliothech@* distance afin de développer ce qui deviendra le prochain site portail de notre bibliothèque.

Avant d'être un professionnel des médias interactifs, j'ai utilisé, pendant une bonne quinzaine d'années, d'abord le cinéma, puis la télévision et la vidéo, toujours dans un contexte éducatif et de formation. C'est ainsi que les années passent...

Comme je suis également étudiant au doctorat en communication, j'œuvre aussi à titre de chercheur associé au Centre de recherche LICEF. Mes recherches portent sur les médias dynamiques dans les environnements virtuels d'apprentissage, plus spécifiquement sur les bases de données audio et vidéo.

On m'a demandé de vous présenter le point de vue des professionnels en ce qui touche la mutation de la relation entre l'université et la bibliothèque, plus spécifiquement dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage médiatisés.

C'est bien humblement que je vous présente un point de vue ou peut-être plus exactement une réflexion ouverte d'un praticien des médias d'apprentissage mais d'un non spécialiste des bibliothèques.

Avant d'aborder des points plus spécifiques, j'aimerais cependant faire une rapide mise en contexte du phénomène de l'utilisation des médias en contexte d'apprentissage.

J'identifie trois grandes tendances ou trois grands courants idéologiques en ce qui touche l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la formation.

D'abord le courant technooptimiste, un courant qui reçoit une bonne couverture médiatique. C'est un peu le courant dans lequel s'inscrivent les travaux du Comité consultatif pour l'apprentissage en ligne. Je vous ferai grâce de la lecture complète de l'extrait ici reproduit mais vous ferai la lecture de la dernière phrase de l'extrait :

« Tous ces facteurs porteront fruit dans un apprentissage en ligne enrichissant, à la fois profond et varié, capable d'inculquer aux apprenants aussi bien les aptitudes les plus fondamentales que les capacités de jugement et de raisonnement critique »

Mais, à toute thèse antithèse, il existe aussi un courant que je qualifie de technosceptiste ou technocritique. À titre d'exemple, voici un extrait d'un document de David Noble de l'Université York. Pour celles et ceux intéressés j'ai inclus l'URL des documents source à la diapo. J'effectue une traduction libre du propos :

« La distribution de cours en ligne (...) n'est pas du tout un tendance associée à un progrès ou une marche vers une nouvelle ère, mais plutôt un retour en arrière, un retour à l'ère passablement ancienne de la production de masse, de la standardisation et des intérêts purement commerciaux. »

Enfin, on peut également retrouver un troisième courant de pensée qui s'identifie lui-même comme technoréaliste. Encore ici, pour celles et ceux intéressés à en savoir davantage, l'URL du site est indiqué sur la diapo.

Pour ma part, je suis, je crois, un technoréaliste optimiste...

Dernier élément de mise en contexte, j'aimerais vous présenter cet extrait du Discours du Trône prononcé par le lieutenant-gouverneur Narcisse Pérodeau le 8 janvier 1929. Louis-Alexandre Tachereau, premier ministre de l'époque, en remettra quelques jours plus tard, en Chambre, en affirmant que « nos éducateurs pourraient, à des jours et heures fixes, parler à nos familles groupées autour du foyer.

En fait, le déploiement de chacune de ces technologies s'est accompagné d'un discours optimiste sur sa valeur éducative. Le texte d'Armand Mattelard dont l'URL se retrouve sur la diapo est assez intéressant à cet égard.

Voilà pour la mise en situation. Parlons maintenant d'apprentissage médiatisé, d'apprentissage en ligne ou, pour utiliser une terminologie très en vogue en ce moment, le e-learning. Le terme m'agace un peu. On y trouvera sans doute une traduction élégante. On peut définir le e-learning comme :

« Un mode d'apprentissage fondé sur une utilisation de contenus numérisés, médiatisés et accessibles à distance, supporté par différents services pédagogiques et administratifs, offert en mode synchrone, asynchrone ou bimodal. »

J'attire l'attention sur quelques éléments : d'abord, il s'agit de contenus qui sont numérisés et médiatisés. La nuance est importante. La médiatisation de contenus pour une utilisation à distance appelle nécessairement des règles de mise en forme, d'organisation, d'ergonomie, de lisibilité, de navigabilité, de robustesse technologique, et j'en passe. Il ne suffit pas de rendre accessible en ligne un texte, un ensemble de textes, d'objets pédagogiques, d'hyper liens, de références pour en faire une activité de e-learning.

Une activité de e-learning constitue un tout étudié et cohérent, un ensemble destiné à retenir l'attention et l'intérêt de l'apprenant, un ensemble d'utilisation facile, un ensemble destiné à favoriser l'atteinte d'objectifs pédagogiques.

Une activité de e-learning est supportée par différents services : inscription en ligne, encadrement, tutorat, forums, chats, outils de partage et de collaboration, bibliothèque, consultation, relevés de notes, tests, dépôt de travaux, support technique.

Permettez moi une petite digression relative à la variable en ligne du e-learning. Tous les services en ligne du e-learning seront déployés dans l'environnement plus global d'Internet. Internet lui-même est un environnement dont le profil et les habitudes d'utilisation sont encore en définition. Internet se développe parallèlement et concurremment selon deux modèles : le modèle de l'imprimé et le modèle mass-médiatique. Le modèle mass médiatique semble toutefois être en voie de devenir dominant. Dans ce contexte, des attentes et des usages se construisent chez les utilisateurs. Le e-learning sur Internet se retrouve ainsi en quelque sorte dans un contexte similaire à celui de la télévision d'éducation formelle dans l'ensemble de l'offre télévisuelle.

Mais revenons à la bibliothèque. J'espère que je ne me ferai pas d'ennemis en disant que la bibliothèque se situe au niveau des services de support à l'enseignement et à l'apprentissage. Mais, dans un contexte de e-learning, dans un contexte où professeurs et professeurs développent des environnements pédagogiques numériques qui seront utilisés à distance par des apprenants, quel type de support est le mieux adapté ?

Si l'on regarde les développements du côté des grands portails d'information, un des termes clé est celui d'agrégation d'information. Cette notion d'agrégation se traduit généralement par le développement de sites portails personnalisables agrégeant des informations pertinentes et offrant accès à des services adaptés à chacun des utilisateurs. Ainsi, un professeur, un étudiant, un professionnel pourront avoir accès à des services leur étant spécifiquement destinés mais ces personnes pourront également choisir de configurer leur propre bibliothèque à distance. Cette notion de personnalisation est actuellement une tendance lourde et elle est clairement identifiée comme une des clés de réussite des portails d'entreprise. Pensons par exemple à MyYahoo ou encore au portail Desjardins qui, pour n'en nommer que deux, utilisent une telle approche. Elle est une réponse qui semble appropriée au phénomène d'inflation informationnelle déchaînée qui semble caractériser notre époque.

Cette approche de personnalisation est celle qui sera implantée dans la phase deux de notre bibliotech@distance TÉLUQ. Je suis convaincu que M. Jean-Marc Alain, le directeur de notre bibliothèque saura vous en parler avec passion.

Je ne veux pas ici vous ennuyer avec une longue liste des nouveaux services qui pourraient être pris en charge et offerts par la bibliothèque dans un contexte de développement du e-learning. Laissez moi toutefois

vous en identifier deux qui peuvent être associées à des tendances lourdes en terme de développement. D'abord les objets pédagogiques.

Les objets pédagogiques sont des composants numériques réutilisables développés selon des normes établies dans un but de mutualisation ou de rentabilisation des productions pédagogiques. Il peut s'agir d'un texte, d'une séquence vidéo, d'une simulation, d'une illustration fixe ou animée, d'un son, d'un logiciel... imaginez tous les cas de figure possibles. Ces objets peuvent être utilisés par les professeures et professeurs dans le développement de leurs propres environnements pédagogiques, gratuitement ou moyennant paiement.

Avec le développement du e-learning et une volonté politique canadienne et internationale d'en favoriser le développement, des banques d'objets pédagogiques sont en émergence. La création et la gestion de banques d'objets pédagogiques constitue, je crois, une des pistes à explorer pour la bibliothèque. Elle peut même devenir, pourquoi pas, une activité rentable.

Un autre des nouveaux services actuellement peu ou pas offert dans les universités canadiennes et québécoises à tout le moins, un service que je connais assez bien, est celui des bases de données vidéo. Les bibliothèques offrent déjà des services de médiathèque. L'approche par base de données vidéo ou audio est toutefois un peu différente. Elle s'appuie sur la numérisation et l'indexation d'un corpus vidéo donné. Par la suite, les utilisateurs peuvent effectuer des recherches par mot clé ou par concordance d'image dans le contenu de ces documents audio ou vidéo. À la différence des approches traditionnelle toutefois, le résultat de la recherche ne sera pas constitué d'un titre mais d'une séquence précise dans un titre ou de séquences précises dans un ensemble de titres.

Ainsi, dans la base de données vidéo du Centre de recherche LICEF, une interrogation sur le terme logique floue me reverra trois résultats, trois séquences de quelques minutes provenant de trois documents vidéos différents. Je n'aurai pas à regarder l'ensemble des trois documents vidéos d'une heure chacun pour trouver mon information. Même résultat si je recherche force centrifuge. Le système ne me présentera alors que les séquences pertinentes à ma requête. Le système supporte également les recherches avancées avec opérateurs booléens.

Pour toutes sortes de raisons, l'approche e-learning ne remplace pas et ne remplacera l'approche présentielle traditionnelle. Elle s'ajoute et complète dans certains cas et dans certains contextes.

De la même façon, les services à distance ne remplaceront jamais la bibliothèque traditionnelle. Il s'agit d'un ajout de service.

Mais cet ajout s'effectue également dans un contexte économique, matériel et organisationnel. Il soulève des questions et génère un certain nombre de problèmes qui, sans être impossibles à résoudre, sont toutefois bien réels.

Les technologies coûtent cher et leur cycle de vie est relativement court. Les formats et les standards numériques évoluent et certains ont la vie

courte. L'effort de mise à jour des technologies, des standards et des connaissances nécessaires à leur utilisation et leur maîtrise est important.

Des questions soulevées, vous en voyez sans doute bien davantage que moi.

En début d'exposé, je m'étais défini comme un technoréaliste optimiste... Optimiste, oui, sûrement. Je crois sincèrement que les technologies ouvrent des avenues largement inexplorées et il s'agit là de leur côté grisant. Mais réaliste également. Je travaille quotidiennement avec ces technologies depuis plus de 15 ans, j'utilisais les réseaux bien avant Internet que l'on connaît aujourd'hui. J'y travaille depuis suffisamment longtemps pour savoir que les technologies créent à tout le moins autant de problèmes qu'elles n'en résolvent. Il s'agit là aussi d'une partie de l'équation à prendre en considération.